



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE DE L'ORNE

Association reconnue d'utilité publique
Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'Environnement
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français

Réunion du Comité Directeur du 1^{er} septembre 2018

Ouverture de la réunion à 15 h

Présents : Jean-Paul Boisgontier, Jacques Dugué, Arlette Jeanne, Arlette Le Provost, Alain L'huissier, Philippe Vergne,

Invitée : Danièle Gouhier, Présidente de l'Association « Les Milles Pattes »

Excusés : Nicole Beaudeur, Michel Callu, Annette Pelloin

Absents : Christian Bailly, Olivier Plumerand

Secrétaire de séance : Arlette Le Provost (en l'absence de Nicole Beaudeur)

Le Compte rendu du Comité Directeur du 2 juin 2018 a été approuvé.

Le point sur l'organisation de la Randonnée Départementale du Dimanche 09/09/2018 à Vingt-Hanaps

Danièle Gouhier, Présidente de l'association « Les 1000 Pattes » de Condé sur Sarthe nous informe sur les derniers détails de la préparation de la randonnée pédestre départementale 2018 :

Rapport de Philippe sur la Commission Sentiers :

Les baliseurs

Démission de Roger Pringault. Alain L'Huissier le remplace (GR22B et GR226). Philippe Vergne, responsable de la Commission Sentiers de l'Orne fait parvenir les lettres de missions à Alain. Date d'effet le 1^{er} janvier 2019.

Une « participation au panier » de 10 € est accordée à chaque équipe de baliseurs ou collecteurs qui a travaillé sur une journée, décision applicable à partir de ce jour.

L'Orne à pied

Les travaux d'évaluation des itinéraires du topoguide « L'Orne à pied » sont en cours de réalisation. A ce jour, 6 parcours sur 47 (n° 20 à 24 et n°43) représentent un reste à faire de 15% de l'ensemble des PR de l'Orne. Philippe Vergne doit relancer les équipes.

Le Tour du Pays d'Auge à pied

Le CDRP61 va débaliser les GRP (balisage rouge et jaune) en supprimant la partie rouge du balisage. Rappel des secteurs affectés :

- Secteur de Domfront : Parcours 1, 2, 3, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 21
- Secteur de Bagnoles : 4, 8, 9
- Secteur de l'Aigle : 14 à 20
- Secteur de Vimoutiers : 2 liaisons avec le TPA du Calvados

Taux d'avancement au 01/09/2018 : 8 %

Le Parc Régional du Perche

- En raison d'une charge de travail importante, le CDRP61 ne pourra pas expertiser les parcours du Parc, en particulier l'homologation du Tour des Collines du Perche.
- Le tarif unique de la formation de baliseur est maintenu (pas de tarif dégressif selon l'effectif).

Geotreck est un outil de numérisation des sentiers de randonnée qui permet de valoriser l'offre de parcours sur Internet. Les parcours du Perche ainsi que le GR22 traversant le Perche sont numérisés. Le GR22 doit faire l'objet d'une cession de droits (d'auteur) gratuits en deçà de 20 % (décrits dans Geotreck) du total en km du GR, onéreux au-delà.

Compte-rendu de la réunion du CODIR Normand du 4 juin 2018

Le CDRP61 ne se dote pas d'une Commission Formation.

Le point sur les licences 2017-2018

L'Orne compte 864 licenciés : 526 femmes (60,9 %) et 338 hommes (39,1 %)

Les formations

- La formation de baliseur initialement prévue le lundi 3 septembre est reportée (date à définir)
- Le stage d'aménageur est reporté. Il aura lieu du 5 au 7 novembre 2018 (au lieu du 22 au 24 octobre). Au 01/09 Philippe Vergne n'est pas encore en mesure de confirmer son inscription.
- Jacques Dugué assistera à la réunion du 22/9 à Houlgate sur les points suivants : Rando santé, Marche nordique, Longe-côte et Marche aquatique

Questions diverses :

- Commander 2 plaques aludibon pour les placer à l'entrée des Thermes à Bagnoles : Intersection GR22 et GR22B.
- Le 11/7, Jacques a participé à la réunion de l'association Loisirs Accueil Orne sur l'organisation de courts séjours dans l'Orne.
- Prochain CODIR : le 1^{er} décembre 2018.

Fin de la réunion à 18 h 30.